



Entre l'envie de s'engager de plus en plus au profit des enfants, et un besoin constant de danser, il y a eu un livre de Jean Pierre Rosenczveig, Ancien Juge des Enfants au Tribunal de Bobigny, et surtout une phrase qui a créé un déclic : « A quoi servent les droits si les premiers intéressés ne sont pas au courant de ce qu'ils peuvent en faire ? » L'idée a germé : proposer un spectacle pour les enfants afin d'évoquer sans détour les Droits de l'enfant.

A travers cette création, l'association **Graines de Mouvement** cherche à allier deux objectifs qui lui sont chers : la création artistique et l'engagement pour la protection des enfants à travers leur sensibilisation à leurs droits fondamentaux.

Spectacle à destination des enfants à partir de 7 ans, à la fois didactique, riche d'informations réelles concernant les droits de l'enfant et objet artistique, nous avons pour objectif de le présenter dans le cadre de parcours pédagogique en collaboration avec des enseignants, des animateurs, des éducateurs qui travaillent autour des Droits de l'enfant ou lors de programmation tout public.

« Deux journalistes font des recherches sur les droits de l'enfant. Au cours de leurs investigations, ils se confrontent à différentes situations mettant en cause des enfants, partout dans le monde : un enfant devenu soldat, un petit travailleur, une fillette apeurée par ses parents.

Ce spectacle transmet l'état d'esprit de la CIDE\* aux enfants, en la rendant compréhensible, en l'illustrant de façon quelquefois légère, quelquefois onirique, quelquefois imagée sans jamais être violent ni choquante. »

\*Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Camille Perdriel, danseuse, éducatrice spécialisée

<https://www.facebook.com/grainesdemouvement/>

[grainesdemouvement@gmail.com](mailto:grainesdemouvement@gmail.com) / 06 61 59 71 58